

LEO PADDLE RACE

REGLEMENT

1 – ORGANISATION

- 1.1 La LEO PADDLE RACE est organisée par l'Association LEO qui a pour but de financer la recherche et la lutte contre les cancers et la leucémie pédiatriques mais aussi le soutien et l'accompagnement aux enfants malades et leurs familles
- 1.2 L'organisation s'engage à respecter une obligation de moyens pour assurer la sécurité dans toute la mesure du possible et appelle l'attention sur l'impossibilité de s'engager sur une obligation de résultat.
- 1.3 En cas de force majeure (catastrophe naturelle, grève, épidémie, météo dangereuse) l'épreuve peut être reportée, ou annulée aucun remboursement ne sera effectué, un reçu fiscal pourra être délivré.
- 1.4 L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur conformément à la législation en vigueur.
- 1.4 Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation par l'organisation de toutes images et actions photographiées, tournées pendant toute la durée de l'événement
- 1.5 Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.

2 – CONCURRENTS

- 2.1 Les concurrents sont tenus d'être couvert par une assurance sociale ou de souscrire une assurance personnelle.
- 2.2 Tous concurrents doivent être âgé de plus de 18 ans ou fournir un certificat d'autorisation parentale.
- 2.3 Tous concurrents attestent savoir nager
- 2.4 Tous concurrents attestent être médicalement apte à participer à l'épreuve et n'être sujet à aucune contre-indication connue de lui-même.
- 2.5 En cas d'annulation par le concurrent inscrit l'organisation ne fera aucun remboursement mais pourra fournir un reçu fiscal.

3 – COURSES

- 3.1 La LPR c'est 3 courses de 3 km, 6 Km et 12 Km dans la baie d'Agay Saint Raphael (Var)
- 3.2 Un Leash doit être en place pendant l'épreuve
- 3.3 Lors du Briefings seront précisés : Les procédures de départ, la ligne de départ, les parcours et marques de parcours

4 – INSCRIPTIONS

- 4.1 Les inscriptions se font en ligne sur www.sportips.fr
- 4.2 Le tarif des inscriptions est de 20 € (vingt euros)
- 4.3 Possibilité de location de paddle à l'inscription 10€ (dix euros) nombre très limité
- 4.4 L'inscription comprend la participation à un des trois parcours, le Tee-shirt de la manifestation, une collation de fin de course
- 4.5 Les inscriptions peuvent être déclarées closes sans préavis
- 4.6 L'inscription des concurrents se fait individuellement.

ANNULATION D'INSCRIPTION SPORTIPS

GARANTIE INDIVIDUELLE ANNULATION

Au moment de votre inscription en ligne sur le site Sportips.fr vous pouvez souscrire une Garantie Individuelle d'Annulation en option, qui vous permettra d'être remboursé du montant de votre inscription (sauf les options. Repas, navette...) sur simple demande de votre part, effectuée jusqu'à 72 h avant le départ de votre course. Si vous n'avez pas choisi cette option, vous ne pourrez pas demander le remboursement de votre inscription. En cas d'annulation ou report général de l'épreuve, les conditions générales de l'organisateur s'appliquent... (remboursements, report...)

Cette garantie individuelle d'annulation n'est pas transférable vers la prochaine édition.

